

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

## Maladie

## Dentaire

## Cadre réservé à l'adhérent [e]

Matricule : 5353 Société : RAT

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : BENYASSI AYMAN KHALED

Date de naissance : 11/01/1953

Adresse : 19, LAT HAJ FATHI, 1000 CASABLANCA

Tél. : 06 11 08 32 63 Total des frais engagés : 1.545,00 Dhs

Autorisation CNDP N° : AA-215 / 2019

Cadre réservé au Médecin	
Décret du médecin : 30 AOUT 2022	
Date de consultation : 10/08/2022	
Nom et prénom du malade : Bernardo Allou Khef	
Age : 65	
Lien de parenté : <input checked="" type="checkbox"/> Lui-même <input type="checkbox"/> Conjoint <input type="checkbox"/> Enfant	
Nature de la maladie : Problème d'acné oblige	
Affection longue durée ou chronique : <input type="checkbox"/> ALD <input type="checkbox"/> ALC Pathologie :	
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :	
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.	

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca, le 10/08/2022

Signature de l'adhérent(e) : 

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
10/8 2022	GS		gwt/1	Docteur Adil El Mansour Médecin Urologue et Andrologue 22, Bd. Yacoub El Mansour CP 1014 - 42 - Casablanca 210823

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
STEPHARMACIE HAMZA CASA BLANCA 11, Haj Ali Ben Hmed Bab El Oued - 1010 Tunis - Tel: 0522 93 10 12 Fax: 0522 93 10 12 TVA: 122308122	10/08/22 23/08/22	1133,00 1112,50

## ANALYSES - RADIOGRAPHIES

<b>Sachet et signature du Laboratoire et du Radiologue</b>	<b>Date</b>	<b>Désignation des Coefficients</b>	<b>Montant des Honoraires</b>
<i>Le 10/01/2018</i>			

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....

#### RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000

A diagram of a dental arch (maxilla) with 28 numbered teeth. The teeth are arranged in four quadrants: upper left (1-4), upper right (5-8), lower left (9-12), and lower right (13-16). The arch is centered on a vertical axis labeled 'H' at the top. A horizontal axis labeled 'D' extends to the left, and a horizontal axis labeled 'G' extends to the right. A vertical axis labeled 'B' extends downwards from the center.

## **[Création, remont, adjonction]**

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

# Docteur Adil OUZZANE

## Chirurgien Urologue - Andrologue

Ex. Professeur associé à la faculté de médecine de Lille (France)  
Ancien Chef de Clinique et Praticien Hospitalier au CHU de Lille  
Membre des Associations Française et Européenne d'Urologie



# الدكتور عادل وزان

## أخصائي في أمراض و جراحة المسالك البولية

أستاذ باحث سابق في كلية الطب  
بليل (فرنسا)

رئيس سابق لصلحة جراحة المسالك البولية

بالمستشفى الجامعي بليل

عضو رسمي في الجمعية الفرنسية والأوروبية

لجراحة المسالك البولية

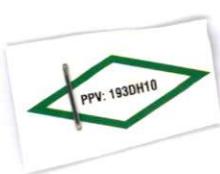


Casablanca le : 23/08/2022

### MR BERRADA ALLAM KHALED



- Contiflo od 0.4 mg  
1 Gélule, soir, pendant 3 mois



STEPHARMACIE HAMZA  
Casablanca  
Lote: Haj Fath Rue 6 N°3 Lot. 6  
Casablanca - Tel: 0522 93 10 28

Docteur Adil OUZZANE  
Chirurgien Urologue et Andrologue  
22, Bd. Yacoub El Mansour  
Bureau N° 42 - Casablanca

22, Bd Yacoub El Mansour (5<sup>ème</sup> étage) Bureau N°42, Mâarif, Casablanca

22, شارع يعقوب المنصور - الطابق 5 ، المكتب 42 - المعاريف الدار البيضاء

Tél : 05 22 23 84 73 - E-mail : contact@urologiecasablanca.ma - Site Web : www.urologiecasablanca.ma

Centre d'Urologie

Docteur Adil OUZZANE  
Chirurgien Urologue et Andrologue  
22, Bd. Yacoub El Mansour  
Bureau N° 42 - Casablanca  
Tél. : 0522 23 84 73

Casablanca, le

10/28/22

M. BERRADA ALLAM KHA  
Né le : 01/01/1953



PPV: 14DH00  
PER: 06/25  
LOT: L2044

PPV: 14DH00  
PER: 06/25  
LOT: L2011

PPV: 14DH00  
PER: 06/25  
LOT: L2011

14.00 ₦ x 3

1) Liporane 1000 mg - compresse

1 sp x 4 / 24 H (3 boîte)

2) Transtal 50 mg - compresse :

PPV: 25DH00  
PER: 03/27  
LOT: 1954

1 sp x 3 / si besoin  
(boîte)

3) Botalidine 50 mg : 1 flacon

20.00 ₦  
4) Compresse 81 mg

LOT	220938	1
EXP	03	2024
PPV	347,00 DH	

5) Sparashop 50 mg

LOT	220938	1
EXP	03	2024
PPV	347,00 DH	

6) Novex 50 mg

4, route de l'Oasis, rue des Alouettes, Casablanca

Tél. : 05 22 77 82 28 - Fax : 05 22 99 65 74

E-mail : info@ciocasablanca.ma

Site web : www.ciocasablanca.ma

3 semaines